FRANCAISE RÉPUBLIQUE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le décret nº 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 septembre 1966 modifié relatif à la liste des spécialités enseignées dans les instituts universitaires de technologie en vue du diplôme universitaire de technologie;

Vu les pièces justificatives produites par M. Eric Lucien BERTIN, né le 22 novembre 1967 à Bois-Colombes (92) en vue de son inscription au diplôme universitaire de technologie, spécialité Génie électrique et Informatique industrielle ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires ;

Le DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE, spécialité GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Est décerné à M. Eric Lucien BERTIN

Au titre de l'année universitaire 1998-1999

Le titulaire

L'Administratrice générale,

Laurence Paye-Jeanneney

169866

19990003

Le Recteur d'Académie,

Chancelier des universités

Fait à Paris, le 0 7 MAI 1999